### Coopération d'Accréditation Africaine

AFRAC a été créée en 2010 – c'est une coopération entre les organismes d'accréditation, les coopérations d'accréditation sous-régionales et les parties prenantes. L'objectif principal de l'AFRAC est de fournir un soutien d'accréditation à l'industrie et au commerce et de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité du public et à la protection de l'environnement.

AFRAC

**AFRIMETS** 

www.intra-afrac.com

## Système de Métrologie Intra-Afrique

AFRIMETS a été constitué en 2006, composé de membres provenant des six organisations de métrologie sous-régionales africaines. L'objectif principal d'AFRIMETS est de promouvoir la métrologie et les activités connexes en Afrique en vue de faciliter le commerce intra-africain et international et d'assurer la sécurité et la santé du public et la protection de l'environnement.

# Commission Électrotechnique Africaine de Normalisation

L'AFSEC a été créée en Février 2008 - c'est une association structurée qui a un statut juridique conformément à l'Article 24 de la Convention de la Commission Africaine de l'Énergie. L'objectif principal de l'AFSEC est de soutenir le développement de l'infrastructure de l'électricité en Afrique avec des normes et des services d'évaluation de la conformité afin d'améliorer l'accès à l'électricité en Afrique.

www.afsec-africa.org

## Organisation Africaine de Normalisation

L'ORAN est l'organisme de normalisation intergouvernementale de l'Afrique créé en 1977 et composé de membres provenant des organismes nationaux de normalisation. L'objectif principal de l'ORAN est de développer des outils pour l'élaboration de normes, l'harmonisation des normes et la mise en œuvre de ces systèmes pour améliorer la capacité du commerce interne de l'Afrique, accroître la compétitivité des produits et services de l'Afrique à l'échelle mondiale, et promouvoir le bien-être des consommateurs africains, ceci créant un forum de normalisation continental pour influencer les perspectives de l'avenir dans les échanges commerciaux internationaux de référence pour le bénéfice et l'enrichissement de l'Afrique.

## QUALITÉ POUR L'AFRIQUE



#### **Contact**

Secrétariat du Comité Conjoint du PAQI (Actuellement hébergé au secretariat central de l'ARSO) Dr Hermogène Nsengimana (Président du Comité conjoint du PAQI) 3<sup>rd</sup> Floor, International House, Mama Ngina Street P.O Box 57363-00200, Nairobi, Kenya

Tel: +254-020-224561, 311608, 311641 Cell: +254-716888522; +254-733777318

Email: paqi@arso-oran.org



PAN-AFRICAN

PAN-AFRICAN

QUALITY INFRASTRUCTURE

Structure - Fonction - Impact

www.arso-oran.org www.paqi.org

#### Contexte

Les faibles performances économiques de l'Afrique au cours des dernières décennies ont fait l'objet de nombreux débats et ont également influencé la nécessité de mesures urgentes pour résoudre le problème. De nombreux pays africains n'ont pas la capacité industrielle pour manufacturer des produits diversifiés et une infrastructure adéquate pour soutenir le commerce entre les pays africains ainsi que sur le plan international. Des mesures afin de remédier à ces problèmes remontent au Plan d'Action de Lagos de 1980.

Le Plan d'Action de Lagos et l'Acte Final de Lagos, tous deux datés de 1980, nécessitant un encadrement et une planification détaillés pour la réalisation du Marché Commun Africain, ainsi que le traité d'Abuja de 1991, en vertu du Chapitre XI, Article 67 qui établit une nécessité de politique commune sur les systèmes de normalisation et de mesure, sont les éléments de base pour la mise en place de l'Infrastructure de Oualité Panafricaine (Pan-African Ouality Infrastructure - PAOI). Infrastructure de qualité étant un terme maintenant utilisé pour tout ce qui est nécessaire afin d'assurer une qualité satisfaisante et la sécurité des produits, des services, la protection de l'environnement et de la santé. Elle comprend les normes, les mesures, les tests, l'évaluation de la conformité et de l'accréditation. C'est un outil puissant pour une infiltration du marché régional et international réussie.

PAQI s'intègre aisément dans la stratégie de la mise en œuvre du Plan d'Action pour stimuler le commerce intra-africain (Boosting Intra-Africa Trade - BIAT) et dans l'encadrement stratégique pour la mise en place de la Zone de Libre Échange Continentale (Continental Free Trade Area - CFTA) d'ici à 2017, accélérée par les chefs des États Africains, étant une institution compétente apportant une nouvelle dimension à la conduite du processus d'intégration et de développement de l'Afrique, en étroite collaboration avec la Commission de l'Union Africaine comme indiqué dans le Plan Stratégique actuel de la CUA 2014-2017.

PAQI procurera les éléments indispensables à la Normalisation, l'Assurance Qualité et aux Systèmes de Mesure.



## Création de PAQI

PAOI a été officiellement inauguré le 30 Août 2013, par le Directeur du Commerce et de l'Industrie. la Comission de l'Union Africaine, dont les membres, la Coopération d'Accréditation Africaine (African Accredition Cooperation - AFRAC), le Système de Métrologie Intra-Afrique (Intra-Africa Metrology System - AFRIMETS). la Commission Electrotechnique Africaine de Normalisation (African Electrotechnique Standardisation Commission - AFSEC) et l'Organisation Africaine de



Madame Treasure Maphanga, Directeur du Commerce et de l'Industrie de la Commission de l'Union Africaine, délivrant son allocution de bienvenue lors du lancement de PAQI

Normalisation (African Organisation for Standardisation (ORAN-ARSO) ont officialisé leur coopération en tant que membres de l'Infrastructure de Qualité Panafricaine (PAQI) en signant un Protocole d'Accord.

## Vision

Être reconnue au niveau international comme une organisation PAQI **viable, bien organisée** et **compétente** en contribuant à la réalisation des objectifs socio-économiques africains.

## Mission

Renforcer la compétitivité régionale et mondiale des produits et services de l'Afrique et contribuer à une meilleure qualité de vie pour les peuples africains à travers l'utilisation prudente des normes, des mesures, de l'évaluation de la conformité et de l'accréditation.

